

Sommaire

I - Un projet d'inscription universel et thématique

La dimension universelle de l'œuvre de Le Corbusier
L'élaboration du dossier de candidature
Carte du monde des vingt-deux œuvres retenues
La répartition thématique des biens

II - Le Corbusier

Biographie
La Fondation Le Corbusier

III - Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Procédure d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial
Liste des membres du comité national des biens français
Liste des trente et un sites français inscrits

I - Un projet d'inscription universel et thématique

I- Un projet d'inscription universel et thématique

- La dimension universelle de l'œuvre de Le Corbusier

Depuis plus de trente ans, la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO développe la notion de patrimoine mondial et encourage l'identification de biens de valeur universelle exceptionnelle des biens qui témoignent de l'histoire de l'humanité toute entière et « appartiennent » à tous.

A ce titre l'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier sera présentée à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

L'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier possède un caractère universel sur le plan historique, comme contribution fondamentale à l'architecture et à l'urbanisme moderne du XXe siècle. Sur le plan artistique, par leur qualité exceptionnelle, ses réalisations sont saluées à leur époque comme autant d'événements dans la presse internationale ; elles sont reconnues depuis comme autant d'œuvres majeures et constituent autant de dates-clefs de l'histoire de l'architecture pour tous les grands historiens de l'art contemporain.

Profondément universelle par la volonté qu'avait Le Corbusier de toucher à tous les types de programmes pour tous les types de populations, son œuvre est aussi réellement internationale, car présente sur presque tous les continents.

Le Corbusier est l'un des premiers, sinon le premier architecte, à construire dans le monde entier. Il œuvre principalement en France, en Inde et en Suisse, mais également en Allemagne, en Argentine, en Belgique, au Japon, en Russie, aux Etats-Unis, en Irak et en Tunisie, soit en tout onze pays différents sur quatre continents. Il conçoit aussi de très nombreux projets pour d'autres pays : l'Algérie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Espagne, l'Italie, la Suède, le Tchad, la Tchécoslovaquie, la Turquie et l'Uruguay. Rares sont les architectes qui ont eu un tel rayonnement. Le Corbusier participe pleinement de ce phénomène d'internationalisation de la production architecturale qui marque le XXe siècle.

L'influence de ses idées comme de ses réalisations trouve une illustration dans le rôle qu'il joue au Brésil, aux côtés de Costa et de Niemeyer, ainsi commentée par ce dernier dans ses mémoires : « *Tous ceux de ma génération au Brésil avaient une admiration sans borne pour cet homme qui venait du vieux continent, chargé de culture et d'idées nouvelles. Nous avions lu Vers une architecture, L'Art décoratif d'aujourd'hui, Urbanisme. Mais chez nous, où nous n'avions pas encore une véritable architecture des tropiques, brésilienne et non pas portugaise, novatrice et non pas imitatrice, nous sentions que Le Corbusier était notre maître, le conseiller qu'il nous fallait pour nous débarrasser des pesanteurs du classicisme.* »

I- Un projet d'inscription universel et thématique

- L'élaboration du dossier d'inscription

La proposition d'inscription de « L'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier » s'inscrit pleinement dans l'esprit de la Convention du patrimoine mondial. Elle répond aussi aux orientations récentes du Comité du patrimoine mondial en faveur d'une meilleure représentation du patrimoine du XXe siècle sur la Liste du patrimoine mondial. Cette proposition est aussi la première entièrement consacrée à l'œuvre d'un architecte du XXe siècle.

L'originalité de cette candidature au regard des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial tient à ce qu'il s'agit d'une série d'œuvres – édifices, espaces urbains, répartis sur plusieurs pays.

La démarche initiée en France en 2002 par le ministère de la Culture et de la Communication (la Direction de l'Architecture et du Patrimoine) et par la Fondation Le Corbusier, fédère six pays - l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, la France, le Japon, la Suisse, qui présentent un dossier transnational et thématique élaboré collectivement, réunissant vingt-deux œuvres de la production architecturale et urbaine de Le Corbusier.

Les vingt-deux œuvres ont été retenues selon plusieurs critères :

- l'exemplarité de l'œuvre théorique de Le Corbusier et de l'ensemble de sa production, dont l'analyse a conduit à définir sept catégories thématiques :

1. La résidence-atelier
2. La maison individuelle
3. L'habitat standardisé
4. L'habitat collectif
5. L'architecture sacrée
6. Les grands programmes standards type
7. L'urbanisme

- l'authenticité et l'état de conservation

- les conditions de protection patrimoniale

- la valeur iconique.

Pour mener à bien l'élaboration du dossier, un groupe d'experts¹ désignés par chaque pays a travaillé pendant deux ans ; il était accompagné par la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, la délégation française auprès de l'UNESCO, la Fondation Le Corbusier, la Convention France-UNESCO. La France porte aujourd'hui ce dossier de nomination transnational auprès de l'UNESCO, au nom des sept pays. La responsabilité sur la protection et la conservation de chaque bien est assurée par les instances patrimoniales de chaque Etat partie. Une conférence internationale, instance collégiale regroupant des représentants de tous les pays partenaires, a été créée afin d'assurer la coordination de la série, conseiller ses membres sur la conservation des biens et développer des actions de valorisation. Le secrétariat en est assuré par la Fondation Le Corbusier.

¹ Friedemann Gschwind (Office du renouvellement urbain de Stuttgart, Allemagne), Alberto de Paula (architecte, Argentine), Jozef Braeken (chercheur à l'Institut flamand du patrimoine de la Communauté flamande de Belgique), Pierre-Antoine Gatier (architecte en chef des monuments historiques, assisté de Bénédicte Gandini, architecte, France), Gilles Ragot (professeur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, France), Olivier Poisson (inspecteur général de l'architecture et du patrimoine, France), Roger Aujame (architecte, France), Kiran Joshi (professeur à l'Ecole d'architecture de Chandigarh, Inde), Yoshiyuki Yamana (Professeur associé, Tokyo university of science, chercheur invité au Musée National des Beaux-arts de l'Occident, Japon), Oliver martin (Section patrimoine et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture, Suisse), Marie-Noël Tournoux (chargée de mission, Convention France-UNESCO).

I- Un projet d'inscription universel et thématique
 ● Carte du monde des 22 œuvres retenues



I- **Un projet d'inscription universel et thématique**
 ● **Répartition thématique des biens.**

La résidence atelier			
1926	Maison Guiette	Anvers	Belgique
1926	Maison Cook	Boulogne-sur-Seine	France
<hr/>			
La maison individuelle			
1912	Maison Jeanneret-Perret	La Chaux-de-Fonds	Suisse
1916	Maison Schwob	La Chaux-de-Fonds	Suisse
1923	Maisons La Roche & Jeanneret	Paris	France
1923	Petite villa au bord du lac Léman	Corseaux	Suisse
1928	Villa Savoye & maison du gardien type CIAM	Poissy	France
1949	Maison du Docteur Curutchet	La Plata	Argentine
1951	Maisons Jaoul	Neuilly-sur-Seine	France
<hr/>			
L'habitat standardisé			
1924	Cité Frugès	Pessac	France
1927	Maisons du Weissenhof-Siedlung	Stuttgart	Allemagne
1951	Cabanon de Le Corbusier	Roquebrune Cap-Martin	France
<hr/>			
L'habitat collectif			
1929	Cité de refuge de l'Armée du Salut	Paris	France
1930	Immeuble Clarté	Genève	Suisse
1930	Pavillon Suisse à la Cité universitaire	Paris	France
1931	Immeuble locatif à la Porte Molitor - Appartement L.C	Paris	France
1945	Unité d'habitation	Marseille	France
<hr/>			
L'architecture sacrée			
1950	Chapelle Notre-Dame-du-Haut	Ronchamp	France
1953	Couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette	Eveux-sur-Arbresle	France
<hr/>			
Les grands programmes standards type			
1946	Manufacture à Saint-Dié	Saint-Dié	France
1959	Musée des Beaux-Arts (Etablissement principal)	Tokyo	Japon
<hr/>			
Urbanisme			
1953-1965	Site de Firminy-Vert	Firminy	France

I- Un projet d'inscription universel et thématique

LA RESIDENCE ATELIER

[1] Maison Guiette à Anvers, région Flamande, 1926, Belgique

Populerienlaan 32, B-2020

Protégée comme monument historique par arrêté royal du 24/04/1978, en totalité, y compris les aménagements mobiliers.

La *Maison Guiette* représente une interprétation de la typologie de la *résidence-atelier* et se distingue fortement des autres exemples en raison de sa forme étirée et étroite, typique des parcelles caractéristiques des lotissements en Belgique; s'y ajoutent les prescriptions de rigueur qui imposaient une implantation semi dégagée et les désirs personnels de René Guiette qui souhaitait un séjour au rez-de-chaussée s'ouvrant sur le jardin. Conduit à sacrifier ainsi des éléments tels que la construction sur pilotis, l'architecte s'est vu obligé de trouver une nouvelle solution créative et ingénieuse pour l'agencement des espaces. La conception de l'ensemble et l'aménagement intérieur s'intègrent à part entière dans la phase puriste de l'œuvre de Le Corbusier, et s'inscrivent dans l'application contextuelle du modèle *Citrohan*. Les problèmes et insuffisances techniques qui sont apparus lors de l'exécution des travaux, tendent à relativiser l'image idéale du projet, résultant des prescriptions locales et de traditions, d'une approche pragmatique et d'un manque de compétence. La *Maison Guiette* compte, avec les *villas du Weissenhof-Siedlung*, en Allemagne, parmi les premières expressions de «L'Esprit nouveau» et témoigne de la conception du *Purisme* en dehors de la France. La *Maison Guiette* se révèle ainsi comme une phase emblématique dans l'avènement du *Mouvement Moderne* en Belgique.



© FLC ADAGP. Photo O. Martin Gambier

[2] Maison Cook à Boulogne-sur-Seine (92), 1926, France

6 rue Denfert Rochereau

ISMH du 17 février 1972, façades et toiture.

La maison Cook se trouve dans un quartier exceptionnel de Boulogne-Billancourt où la plupart des principaux architectes modernes français des années vingt ont expérimenté ce nouveau langage architectural (Mallet-Stevens, R.Fischer, P.Patout, A.Lurçat ; G.-H. Pingusson)

La villa Cook est la pièce maîtresse de ce quartier exceptionnel des années vingt, à deux pas de trois autres résidence-ateliers construites quelques années plus tôt par Le Corbusier lui-même : l'atelier Lipchitz (1923-25), l'atelier Miestchaninoff (1923-26), et la maison Ternisien (1923-27). Réalisée au moment où Le Corbusier rédige et publie pour la première fois son « *manifeste des cinq points pour une architecture nouvelle* », la maison Cook en est la première application littérale, quelques mois avant la conception des maisons Stein-De Monzie et Savoye. La nouvelle conception spatiale dans l'espace à double hauteur du séjour-atelier est particulièrement réussie et mise en valeur grâce au retournement du plan.

I- Un projet d'inscription universel et thématique

LA MAISON INDIVIDUELLE

[3] Maison Jeanneret-Perret, La Chaux-de-Fonds, 1912, Suisse

Pouillere 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, Canton de Neuchâtel

Sous protection cantonale (classement) par arrêté du Conseil d'Etat du 11.09.1979 et sous protection de la Confédération selon la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage LPN du 1^{er} juillet 1966.

La *Maison Jeanneret-Perret*, encore baptisée *Maison blanche*, est la première œuvre réalisée par Charles-Édouard Jeanneret en pleine autonomie. Elle représente pour le futur Le Corbusier un authentique test architectural puisqu'elle lui permet de s'affranchir de l'influence « Art Nouveau » connue lors de ses études à l'École d'Art de La Chaux-de-Fonds, et de mettre à l'épreuve toutes les expériences architecturales glanées au cours de ses multiples voyages, en particulier son très fécond *Voyage d'Orient*. La *Maison Jeanneret-Perret* apparaît ainsi comme un véritable laboratoire expérimental pour le jeune architecte et constitue une étape fondamentale de sa formation.

[4] Maison Schwob, La Chaux-de-Fonds, 1916, Suisse

167, rue du Doubs, La Chaux-de-Fonds, Canton de Neuchâtel

protégé par classement cantonal par le Conseil d'État selon la Loi cantonale sur la protection des biens culturels du 27 mars 1995.

Édifiée en 1916-1917, la maison doit son nom à son commanditaire, le fabricant d'horlogerie Anatole Schwob. Cette construction offre l'occasion à Charles-Édouard Jeanneret de mettre pour la première fois en œuvre son système du *Dom-ino* ; il s'agit de libérer les façades par une ossature en béton armé composée de dalles et de poteaux. La *Maison Schwob* a été réalisée par Charles-Édouard Jeanneret au retour de son *Voyage d'Orient* qui l'a largement inspiré ; elle représente de ce fait une étape fondamentale dans les premières œuvres du futur Le Corbusier. Elle marque à plusieurs égards une rupture avec le néoclassicisme de la *Maison Jeanneret-Perret* à La Chaux-de-Fonds et de la *Villa Favre-Jacot* au Locle, en particulier par son plan et le revêtement de briques jaunes de ses façades. Elle illustre de ce fait de manière remarquable l'évolution des premiers concepts architecturaux de Charles-Édouard Jeanneret.

[5] Maisons La Roche et Jeanneret, Paris (75), 1923-1925, France

8-10 Square du Docteur Blanche, Paris XVI

Classées MH en totalité depuis novembre 1996.

Mitoyennes, les maisons Jeanneret-Raaf et La Roche construites simultanément par les mêmes entreprises, ne relèvent pas du même programme : l'une des maisons abritait la famille du frère de Le Corbusier, l'autre était destinée à un banquier célibataire collectionneur de peinture moderne.

Les maisons La Roche et Jeanneret sont les deux premières œuvres majeures de Le Corbusier en France. Le Corbusier y déploie l'ensemble des dispositifs qui vont constituer son apport au purisme et au mouvement moderne en général : pilotis, façade libre, plan libre, fenêtre en longueur, toit-terrasse, mais aussi une composition spatiale ouverte et fluide exceptionnelle, la rampe intérieure, une polychromie primaire puriste, un plan inversé. C'est également à propos de cet ensemble que Le Corbusier développe pour la première fois le concept de promenade architecturale, version poétique de l'idée de 4^{ème} dimension de l'espace.

Depuis 1968, ces deux maisons abritent la Fondation Le Corbusier.

I- Un projet d'inscription universel et thématique

[6] Petite maison au bord du Lac Léman, Corseaux, 1923, Suisse

Route de Lavaux 21, Corseaux, République et Canton de Vaud

Sous protection cantonale (classement) selon la Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites LPNMS du 10 décembre 1969. Suite à l'allocation d'une subvention fédérale en 1976, la maison a été mise également sous protection fédérale selon la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage LPN du 1^{er} juillet 1966.

La *Petite maison au bord du lac Léman* reflète d'une manière exemplaire l'approche architecturale de Le Corbusier au début des années 1920 concernant l'habitat : une architecture qui répond précisément aux besoins de deux habitants, quasiment comme analyse des fonctions nécessaires, réparties sur une surface minimale, en offrant un maximum d'espace. Cette petite « machine à habiter », pensée tout d'abord sans connaître le lieu d'implantation, est un exemple clef de la production de l'architecte au début de sa carrière : des expériences et recherches comme la *Maison Dom-ino*, la *Maison Citrohan* ou la standardisation de l'habitat en général se voient ici concrétisées dans une unité architectonique quasi minimale mais avec la création d'une qualité spatiale extraordinaire dans la synthèse du construit, du paysage et de lumière.

[7] Villa Savoye et maison du gardien, Poissy, 1929-1931, France

82, Chemin de Villiers, Poissy (78)

Classée MH le 16/12/1965.

Dans un parc qui domine la vallée de la Seine, Le Corbusier construit non seulement une villa de luxe, mais également un pavillon de gardien qui est l'exacte réplique d'une proposition en matière de logement minimum présentée au premier congrès des CIAM à Frankfort en 1929.

La villa Savoye, baptisée à propos « *Les heures claires* », représente pour Le Corbusier l'aboutissement de ce qu'il nomme « *la recherche patiente* ». Elle est la version construite du manifeste des cinq points et s'impose durablement comme l'image iconique de la modernité du XXe siècle. Pas un ouvrage sur l'histoire de l'architecture contemporaine ne fait l'impasse sur cette œuvre qui demeure hors du temps. Nombreuses sont les publications qui lui accordent leur couverture comme le célèbre ouvrage de H.-R. Hitchcock et Ph. Johnson qui en 1932 consacre l'expression de style international. Elle synthétise jusqu'à l'évidence les principes puristes et le nouveau mode de vie qu'induit cette architecture radicale.

Le site de Poissy mérite d'autant plus sa place au sein de cette série que le visiteur peut également y apprécier le pavillon du gardien qui reprend les plans type de la maison minimum présenté par Le Corbusier au premier congrès des CIAM, à Frankfort en 1929. Sont donc réunis ici, dans le même parc, les deux pans de la recherche de Le Corbusier en matière de logement : la maison de luxe considérée comme champ d'expériences spatiales, formelles et techniques et le logement social, objet de toutes les attentions du mouvement moderne et de Le Corbusier en particulier.



© FLC ADAGP. Photo P. Koslowski

I- Un projet d'inscription universel et thématique

[8] Maison du docteur Curutchet, La Plata, 1949, Argentine

n°320, avenue 53, La Plata, Province de Buenos Aires

Le bâtiment est classé aux niveaux national, régional et local. Au niveau national, il est classé Monument Historique National, par Décret 2335/87 dans le cadre de la Loi 12.665. Au niveau de la province de Buenos-Aires, il est classé Monument Historique dans le cadre de la Loi 10.419. Au niveau local, il est classé Patrimoine Municipal par Décret 15/95.

La *Maison du docteur Curutchet* est la seule réalisation de Le Corbusier en Argentine et l'unique en Amérique du sud si l'on excepte le ministère de l'Éducation nationale de Rio qui témoigne fortement de son influence mais où il ne fut associé qu'à la phase d'avant-projet.

Si la *Maison du Docteur Curutchet* reprend nombre de principes formels, distributifs et spatiaux corbuséens des années vingt déjà évoqués - formes primaires, promenade architecturale, plan libre, espaces ouverts, rampe, etc. - elle atteste aussi d'une inflexion dans la relation de l'œuvre avec son site. Le Corbusier adopte ici une disposition originale pour ménager à la fois la vue sur le parc et l'ensoleillement des chambres. La maison est composée de deux blocs distincts dont l'un en net retrait par rapport à la rue. Mais ici, loin de nier l'environnement, Le Corbusier multiplie les dispositifs pour redonner de l'unité à la façade et pour l'inscrire dans l'alignement sur rue. Le portique d'entrée au rez-de-chaussée, le brise-soleil qui s'élève identique sur deux niveaux devant le cabinet médical et le vide de la terrasse, ainsi que le dais de béton qui protège cette dernière, rattachent fortement la maison à son environnement. Sans être artificiels, ces éléments semblent plaqués sur le volume de la maison, comme un écran ou un masque. Ces solutions de continuité, quasi virtuelles, préfigurent des dispositifs devenus très courants à la fin du XXe siècle.



© FLC ADAGP. Photo O. Martin Gambier

[9] Maisons Jaoul, Neuilly-sur-Seine, 1954-1956, France

81 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (92)

ISMH, façades et toitures des deux maisons, le 29/06/1966.

Le site présente deux maisons, l'une pour M. André Jaoul, la seconde pour son fils Michel.

L'ensemble des deux maisons comporte un sous-sol commun et notamment un garage accessible par une rampe qui descend depuis la rue de Longchamp. Les plans des deux maisons sont très ressemblants. Les pièces de vie occupent le rez-de-chaussée, les chambres le premier étage et le deuxième étage partiel.

L'association de la brique et du béton crée un contraste plastique de texture et de couleur saisissant qui, associé à ce langage formel réduit, fait de cette œuvre l'un des premiers exemples du courant « brutaliste » des années 50. Lors de leur construction, les maisons Jaoul surprisent certains critiques ou confrères de Le Corbusier qui y virent une sorte de renoncement par rapport aux engagements polémistes de l'architecture moderne à ses débuts. Le Corbusier y exploite les leçons que l'on peut tirer du vernaculaire paysan. Il renouvelle ainsi le vocabulaire de l'avant-garde architecturale des années cinquante. Comme l'indique l'historien britannique William Curtis, « *les maisons Jaoul devinrent en fait une œuvre canonique pour la génération des « nouveaux brutalistes » de Grande-Bretagne et d'ailleurs, sensibles à la perte de sens de la tendance héroïque du mouvement moderne, devenu lisse et artificiel, et qui étaient en quête d'un langage visuel capable de donner corps à leur propre prise de conscience des réalités sociales de l'après guerre.* »²

² William Curtis, *L'architecture moderne depuis 1900*, Phaidon 2004, p.425.

I- Un projet d'inscription universel et thématique

L'HABITAT STANDARDISE

[10] Cité Frugès, Pessac, 1925, France

Quartier du Monteil

3, rue des Arcades, classée MH le 18/12/1980 ; 4, rue Le Corbusier ISMH le 14/06/2001

ZPPAUP du 27/10/1998.

La construction des « quartiers modernes Frugès » (51 maisons) clôt une longue série d'études de cités ouvrières, de prototypes de maisons minimum et standardisées, engagée avec le projet de cité jardin pour la Chauv-de-Fonds en 1914. Depuis son arrivée en France en 1916, Le Corbusier n'a cessé d'imaginer des lotissements de maisons en série à Saintes (1917), Saint-Nicolas d'Aliermont (1917), Troyes (1919), Grand-Couronne (1920), Ecoeu (1920), La Thourotte (1920), Audincourt (1923-1924), et des projets de maisons standardisés comme les modèles Monol (1919), Citrohan (1920-1922), Maison en série (1922), Ribot (1923), etc... Dans l'œuvre de Le Corbusier et dans l'histoire de l'architecture sociale en France, l'expérience de Pessac, représente une tentative ambitieuse et unique, tant du point de vue technique et financier que méthodologique et esthétique. Malgré les innombrables difficultés rencontrées par Le Corbusier sur le chantier, la cité de Pessac est rapidement publiée dans le monde entier.

L'industriel bordelais Henry Frugès confie à Le Corbusier la réalisation de deux cités ouvrières. Une première à Lège, sur le bassin d'Arcachon, à une trentaine de kilomètres de Bordeaux, et la seconde à Pessac, dans la banlieue de la capitale d'Aquitaine.

La conception des quartiers modernes Frugès profite de l'expérience acquise à la cité de Lège, limitée à sept maisons (1923-1925) . Le Corbusier en conserve le module standard de la travée carrée de 5 mètres et un type architectural basique composé de deux niveaux d'une travée et demie, montés sur pilotis. L'adjonction d'une ou de plusieurs travées supplémentaires conduit l'architecte à l'élaboration de quatre types différents, de nombreuses nuances et variations enrichissant ce classement simplifié :

1. les maisons à arcades (rue des Arcades);
2. les maisons gratte-ciel (rue Le Corbusier);
3. les maisons en quinconce, regroupées par six le long des rues Le Corbusier et Henry-Frugès;
4. les maisons isolées .

[11] Maisons du Weissenhof-Siedlung, Stuttgart, 1927, Allemagne

Maison individuelle : Bruckmanweg, 2; maisons jumelées : Rathenausstrasse 1-3, 70191 Stuttgart, Land du Bad Württemberg.

La cité du *Weissenhof* constitue un secteur sauvegardé de grande importance en vertu du § 12 de la loi sur les monuments historiques du 5 avril 2000 (*Denkmalschutzgesetz*). En outre, la cité et ses abords sont classés au titre de zone de protection du patrimoine urbain et protégés par les prescriptions de préservation en vertu du § 172 du code de l'urbanisme depuis le 30 septembre 1988 (*Baugesetzbuch*). La participation de Le Corbusier eut une influence décisive sur le caractère international de l'exposition du *Werkbund*. Les deux maisons de Le Corbusier à la cité du *Weissenhof* constituent une étape décisive dans l'histoire de l'architecture moderne du début du XX^e siècle. L'exposition du *Werkbund* lui donna l'occasion d'approfondir ses réflexions théoriques et pratiques sur la standardisation de la construction de logements. C'est à l'occasion de l'exposition du *Weissenhof* qu'il rédige et publie son manifeste intitulé « *Cinq points d'une architecture nouvelle* ».

La maison individuelle est la première et l'unique réalisation du type de la maison *Citrohan*, élaboré par étapes à partir de 1920. Entre deux murs parallèles, la différenciation entre les diverses affectations s'opère ici presque exclusivement par les différents niveaux et sont donc visibles *dans la coupe*. Le Corbusier devait décliner ce principe fondamental dans de nombreuses autres constructions.

Les **maisons jumelées** manifestent une approche à la fois toute autre et complémentaire de la question du logement. Le Corbusier essaya ici pour la première fois de concevoir grâce à un plan transformable

I- Un projet d'inscription universel et thématique

« une sorte de synthèse du wagon-lit et du wagon-salon ». Selon les principes du taylorisme, les portes coulissantes et le mobilier facilement déplaçable permettent d'aménager l'espace nécessaire aux fonctions diurnes et nocturnes qui se succèdent. La distinction entre les diverses affectations s'opère cette fois-ci presque exclusivement horizontalement et est donc visible *sur le plan*. Cette conception de l'espace, flexible et permettant de réduire la surface d'habitat, trouvera plus tard son prolongement dans les *Maisons Loucheur* (projet de 1929). Pour Le Corbusier, il s'agit également d'opérer une distinction esthétique entre la structure porteuse et les éléments de séparation, et il applique en cela son système de construction *Dom-ino*. Ce système fut également utilisé pour la construction de la maison individuelle.



© T. Wolf, Gotha, FLC

[12] Cabanon Le Corbusier, Roquebrune – Cap-Martin, 1951-1952, France

L'Etoile de mer

Cabanon classé MH le 3/09/1996, classement comprenant le site corbuséen du Cap-Martin : Etoile de mer, baraque, unités de camping, terrains.

Le cabanon s'inscrit dans les recherches de l'architecte pour la mise au point d'une « unité de vacances » et plus généralement d'une cellule d'habitation minimum et standardisée. Tout tient dans une cellule carrée de 3,66 x 3,66 mètres et de 2,26 mètres de hauteur, mesures empruntées au *Modulor*. Le Cabanon est construit en bois ; les panneaux et le mobilier sont préfabriqués. Le cabanon répond à un besoin personnel de l'architecte qui aime venir y passer ses vacances à proximité de la villa E1027 d'Eileen Gray et Jean Badovici où il a peint quelques peintures murales. Le cabanon, et son site qui surplombent la Méditerranée où Le Corbusier se noie en 1965, est devenu un lieu de mémoire. Mais au-delà du pittoresque de la construction et de la dimension affective, le cabanon témoigne clairement de la capacité de Le Corbusier à faire de toute expérience, aussi modeste soit-elle le prétexte à des investigations et des réflexions de portée plus générale, en l'occurrence ici, l'idée d'une « unité de vacances », comme il existe une unité d'habitation.

I- Un projet d'inscription universel et thématique

L'HABITAT COLLECTIF

[13] Cité de refuge de l'Armée du Salut, (75013), 1929-1933, France

12, rue Cantagrel et 37, rue Chevaleret, Paris XIIIe

ISMH 15/01/1975, façades, couvertures, hall, escalier.

La Cité de refuge est le troisième et plus important volet de la collaboration de Le Corbusier avec l'Armée du Salut, après la construction d'un dortoir dans le XIIIe arrondissement de Paris (1926-1927) et l'aménagement d'un asile flottant dans une péniche (1929-1930). Une même vision pyramidale de la société et un goût commun pour l'autorité et l'ordre rapprochent l'architecte et son commanditaire.

La Cité de refuge est le premier projet d'immeuble collectif d'une grande envergure que Le Corbusier se voit confier. Comme l'écrit l'historien américain Brian Brace Taylor, elle représente la première illustration de la notion de lotissement vertical ou d'unité d'habitation, ce concept que Le Corbusier n'allait cesser de développer. Le projet est socialement ambitieux. Le projet est techniquement et conceptuellement tout aussi novateur. Il s'agit d'appliquer à grande échelle le principe du poteau-poutre en béton issu du modèle Domino, de faire la démonstration des vertus de la rationalisation du chantier, de concevoir un édifice « à respiration exacte », c'est-à-dire à air conditionné. Formellement, la Cité de refuge est un manifeste architectural inspiré de l'esthétique des paquebots ; un immense pan de verre de 1000m² et des pavés de verre de chez Saint-Gobain le propulse à l'avant-garde de création contemporaine. Enfin, même si Le Corbusier se méfiait de ce terme, la Cité de refuge est un manifeste du fonctionnalisme, où chaque fonction est abritée dans une forme autonome.

[14] L'immeuble Clarté, Genève, 1930, Suisse

2 et 4 rue Saint-Laurent, Genève, République et Canton de Genève

L'immeuble est un bâtiment classé (protection cantonale) depuis 1986 selon la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites.

Avec les maisons de la Chaux-de-Fonds et la *Petite maison au bord du lac Léman* de Corseaux, l'*Immeuble Clarté* est l'œuvre la plus importante de Le Corbusier et Pierre Jeanneret en Suisse. Le bâtiment, qui est en quelque sorte une cristallisation du travail de recherche de l'architecte, montre très bien l'apport de Le Corbusier et de Pierre Jeanneret en matière de rationalisation des procédures de construction (« montage à sec »), d'innovation conceptuelle de la structure porteuse (squelette en acier, soudure) et de renouveau de la culture de la classe moyenne en matière d'habitat (« immeuble-villa »). Ce travail de pionnier amorce de manière remarquable le développement de l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle.

La conception de la « maison à sec », fait déjà partie, au début des années 1920, de la revendication corbuséenne d'un programme d'industrialisation du bâtiment et recouvre approximativement le champ de la préfabrication « légère » par opposition à la préfabrication « lourde ». Les principes fondamentaux en sont : déplacement des opérations de chantier en usine, fragmentation de la construction en éléments, standardisation et montage « à sec » (i.e. sans l'intervention de liants hydrauliques nécessitant un séchage prolongé) ; avec, pour conséquences la diminution de la durée des travaux et une substantielle économie financière et, comme condition : la production de grandes séries et une exécution précise.



© FLC ADAGP. Photo O. Martin Gambier

I- Un projet d'inscription universel et thématique

[15] Pavillon suisse de la Cité universitaire, Paris, 1930-1932, France

Cité Universitaire Internationale, 7 boulevard Jourdan, Paris XIVe
Classé MH le 12/16/1986.

Les objectifs poursuivis par les fondateurs de la Cité universitaire, en 1922, étaient triples : offrir aux étudiants un logement minimal décent et bon marché, leur donner le goût d'une vie sociale et celui de l'hygiène. Trois valeurs que Le Corbusier aurait pu faire siennes.

Le pavillon suisse de la cité universitaire internationale de Paris est pour Le Corbusier l'occasion d'expérimenter le principe de « maison boîte » ou « principe du casier à bouteille », principe constructif qui sera repris plus tard dans les unités d'habitations. Chaque appartement d'étudiant est conçu comme une cellule autonome, indépendante de l'ossature métallique de l'édifice. Cette autonomie garantit une excellente isolation phonique au sein du pavillon et facilite la préfabrication des composants. Toutes les pièces de l'ossature sont usinées et transportées sur place pour y être assemblées. Le pavillon suisse est une étape dans le passage d'une architecture de maçon à une architecture d'assembleur, mutation profonde et durable au cours du XXe siècle. Sur le plan des recherches plastiques, cet édifice, contemporain du chantier de la villa Savoye, montre une inflexion dans le langage puriste que Le Corbusier maîtrise désormais pleinement.

[16] Unité d'habitation de Marseille, 1946-1952, France

280, bd Michelet, Marseille (13)

Façades, terrasse et parties collectives, appartement 643 classés le 20 juin 1986

Appartement 50, y compris mobilier cuisine, classé le 12/10/1995

La Cité radieuse de Le Corbusier se présente sous la forme d'une barre d'habitation de 135 mètres de long, 24 mètres de large et 56 mètres de haut, montée sur pilotis. Trois cent trente appartements, répartis en vingt-trois types différents peuvent accueillir une population de 1 500 à 1 700 habitants qui disposent au septième et huitième étages, d'une rue commerçante, d'un hôtel-restaurant, et sur la terrasse d'une école maternelle, et d'équipements sportifs.

Mais au delà de cette description de type guide vert, l'unité d'habitation est surtout l'aboutissement d'un itinéraire de réflexion sur le logis. « *Depuis cinquante années* » dit Le Corbusier « *j'étudie le bonhomme « homme », et sa femme et ses gosses. Une préoccupation m'a agité impérativement : introduire dans le foyer le sens du sacré, faire du foyer le temple de la famille* »³. Baptisée la cité radieuse, elle constitue une œuvre d'art totale, terme galvaudé mais qui prend ici tout son sens tant elle représente une réponse originale à la fois sur le plan social, architectural, technique et purement plastique. La cité radieuse incarne les idéaux d'une « *architecture qui, grâce au progrès technologique, devait permettre d'édifier dans l'harmonie le cadre bâti d'une société sans classes* »⁴. Cette œuvre exceptionnelle est devenue un mythe de l'architecture contemporaine. Elle témoigne du génie créateur de son auteur, mais elle apporte également une contribution majeure à tout un pan de l'histoire des idées politiques, sociales et architecturales du XXe siècle.

I- Un projet d'inscription universel et thématique

³ Cité par Jacques Sbriglio dans *L'unité d'habitation de Marseille*, éditions Parenthèses, Marseille, 1992, p.160.

⁴ Idem, p.159.

[17] Immeuble locatif de la Porte Molitor, Paris, 1933, France

24 rue Nungesser et Coli, Paris XVIe

Appartement classé le 31/01/1972, Immeuble ISMH le 31/10/1990

Comme le souligne l'historien Jacques Sbriglio, cet immeuble atteste la capacité de Le Corbusier à s'adapter aux contraintes de la réglementation parisienne et représente à ce titre « *une contribution tout à fait originale à la conception de l'immeuble parisien* ». Au-delà de ces qualités, cet immeuble est également une application rigoureuse des canons de l'avant-garde ; on y retrouve les principes des cinq points adaptés à un immeuble locatif de standing, le principe constructif du montage à sec en façade, et une utilisation massive des pavés de verre de chez Saint-Gobain.

Enfin, cet édifice est également un lieu de mémoire majeur de la vie de Le Corbusier et de l'histoire de l'architecture et de la peinture contemporaine. Dans son appartement-atelier du dernier étage, Le Corbusier vécut et peignit jusqu'à son décès en 1965.



© FLC ADAGP. Photo O. Martin Gambier

I- Un projet d'inscription universel et thématique

L'ARCHITECTURE SACREE

[18] Chapelle Notre-Dame-du-Haut, Ronchamp, 1950-1955, France

Colline de Bourlémont, Ronchamp (70)

Chapelle classée MH le 08/11/1967; Abri du pèlerin monument aux morts, maison du chapelain ISMH 5/10/1965 ; Site inscrit le 11/03/1960

La chapelle de Ronchamp s'inscrit dans le cadre de la reconstruction et dans le contexte de renouveau de l'Art Sacré, en France et dans le monde entier. Cette période de création intense, souvent désordonnée et inégale qui bouleverse l'image traditionnelle des lieux de culte et la liturgie, sera entérinée par le concile de Vatican II (1962-1965). L'architecture religieuse des années cinquante et soixante emprunte les voies du renouveau, par le biais de l'introduction d'œuvres d'arts modernes dans des églises qui demeurent traditionnelles, ou encore par la voie d'une dérive formaliste ou technique. La chapelle de Ronchamp permet de recentrer le débat sur l'architecture et de repenser les dispositifs qui incarnent le sacré : la forme, l'ombre et la lumière, le parcours, le mystère, la juste proportion. Oeuvre unique, mais bientôt copiée, elle permet à Le Corbusier d'exprimer toutes ses capacités de plasticien. Elle est une icône majeure du mouvement moderne et de la création architecturale du XXe siècle.



© FLC ADAGP. Photo P. Koslowski

[19] Couvent Sainte-Marie-de-la-Tourette, Eveux-sur-Arbresle, 1953-1960, France

Eveux-sur-Arbresle (69)

Classé MH le 11/12/1979

Alors qu'il achève la chapelle de Ronchamp, Le Corbusier renoue à la Tourette avec les cinq points pour une architecture nouvelle. La fidélité à son œuvre n'exclue pas l'innovation. Il déploie dans ce couvent tout une palette nouvelle de dispositifs d'éclairages naturels : canons et mitraillettes à lumière, fleur de béton, fines raies de lumières, brise soleil, et pans ondulatoires. Les piliers rectilinéaires remplacent les pilotis cylindriques, des panneaux de bois de ventilations sont insérés dans le fenêtrage. Béton brut, escalier hélicoïdaux, formes primaires, porte à faux, ce fut, comme le souligne William Curtis, « *cette richesse conceptuelle qui attira à la Tourette les praticiens désireux de se libérer des contraintes du « Style international* »⁵. Le Corbusier renouvelle un langage qu'il a largement contribué à concevoir. "

I- Un projet d'inscription universel et thématique

⁵ William Curtis, *L'architecture moderne depuis 1900*, Phaidon 2004, p.425.

LES GRANDS PROGRAMMES STANDARDS TYPE

[20] Usine Claude & Duval, Saint-Dié, 1946, France

1, avenue Robache

Classée MH le 10/05/1988: Façades, couvertures, pilotis, terrasse, bureaux.

Après l'échec du plan de Saint-Dié, Jean-Jacques Duval confie à Le Corbusier la reconstruction de sa bonneterie, détruite aux deux tiers en novembre 1944. Le Corbusier saisit cette occasion pour réaliser une « usine verte » ce programme standard type que Le Corbusier a intégré dans son projet de cité linéaire industrielle publié en 1945 dans *Les trois établissements humains*.

Opposant l'image de l'« usine noire » héritée du XIXe siècle à celle de l'« usine verte », Le Corbusier a l'ambition de transformer complètement le cadre architectural des lieux de production et d'influer en retour sur la psychologie et la philosophie du travail. Dans les usines sales et étouffantes du siècle dernier, le travail est considéré « comme la grande pénitence, la rançon de quelque crime, inconsciemment perpétré »⁶. A l'opposé, dans les usines vertes, « le travail peut donner à ceux qui l'accomplissent le sentiment de sa grandeur, la perception de sa beauté »⁷. Il s'agit de réintroduire les notions de détente, d'harmonie et de joie dans la conception des lieux de travail.

Le maître mot du nouvel organigramme industriel est l'« ordre ». Le Corbusier ne dissocie pas l'aspect social et architectural du fonctionnalisme, il convient de séparer le parcours des matériaux et des produits de celui des hommes.

Seule application de ces principes dans l'œuvre de Le Corbusier, *l'usine Claude & Duval* est toujours un lieu de production de l'industrie textile.

[21] Musée National des Beaux-arts de l'Occident, établissement principal, Tokyo, Japon

7-7 Ueno-Koen, Taito-ku, Tokyo, Métropole de Tokyo.

Monument historique (juyou-bunkazai), décembre 2007.

Il s'agit du seul bâtiment réalisé par l'architecte en Extrême-Orient. Le musée est l'un des bâtiments représentatif de l'œuvre de maturité de Le Corbusier, mais il est pourtant issu des recherches anciennes de l'architecte pour la définition d'un musée standard type, baptisé « musée à croissance illimitée ». C'est en 1929, que Le Corbusier conçoit le principe du musée à spirale dans le cadre du projet du Mundaneum. Puis il formalise cette idée avec le projet (non réalisé) pour un Musée d'Art contemporain près de Paris. Le musée réalisé à Tokyo est la première tentative d'application de ce concept de « musée à croissance illimitée », et le seul qui mette vraiment en évidence le parcours en spirale par le traitement de la lumière naturelle.

Le Corbusier réalisera ensuite deux autres musées : le musée d'Ahmedabad (Inde, 1953-1957), et le musée de Chandigarh (Inde, 1953-1963).



© FLC ADAGP. Photo O. Martin Gambier

I- Un projet d'inscription universel et thématique

6

7

URBANISME

[22] Site Le Corbusier de Firminy-Vert, 1953-1965, France

Maison de la culture : classée MH le 08/10/1984

Stade Municipal : classé MH le 08/10/1984

Eglise Saint-Pierre : socle classé MH le 03/06/1996

Unité d'habitation : classée MH le 09/09/1993

Le plan directeur de « Firminy-Vert » inspiré des principes majeurs de la *Charte d'Athènes*, a été conçu par André Sive, Marcel Roux, Charles Delfante et Jean Kling, et soumis aux corrections de Le Corbusier. Dans ce morceau de « ville radieuse » qui contraste avec l'image industrielle et minière de « Firminy-la-Noire », le maire Eugène Claudius-Petit, élu en 1953, veut aménager autour de la cuvette d'une ancienne mine à ciel ouvert, un vaste centre sportif, culturel et cultuel. Le plan d'aménagement prévoit, outre une maison de la Culture, un stade, une piscine (finalement réalisée par A.Wogenscky), un théâtre en plein air, et une église. E. Claudius Petit, confie également à son ami la construction d'une unité d'habitation grandeur conforme, la dernière de la série inaugurée à Marseille.

▪La maison de la Culture

La maison de la Culture se situe au sommet de la falaise est de la carrière qu'elle domine et prolonge visuellement. Le Corbusier conçoit une façade inclinée en porte à faux au-dessus du terrain de sports. La distribution interne occupe trois niveaux : au niveau 0 se trouvent la chaufferie, un petit foyer et des loges d'artistes ; au niveau 1 auquel on accède grâce à une rampe, sont installés l'accueil, une salle de spectacle, un auditorium-cinéma, une bibliothèque, des ateliers d'art plastique et des « rues » d'exposition ; enfin à l'étage les bureaux voisinent avec un studio vidéo et un atelier. L'ossature est constituée de portiques transversaux en béton armé, distants de sept mètres. L'aspect brut de coffrage des façades correspond ici au désir de composer avec la matière de la roche naturelle de la falaise. La toiture en voûte inversée est composée de dalles *Celium* posées sur cent trente-deux cables groupés par deux, selon une solution, encore jamais expérimentée en France et à l'étranger.

▪Le stade

L'originalité de ce stade tient à sa situation dans une ancienne carrière de pierre. Il s'agit pour l'architecte de tirer parti de la forme de cuvette allongée, taillée dans le roc à une profondeur moyenne de 15 mètres. L'accès des spectateurs se fait au niveau des gradins hauts. Réalisés en béton, ils épousent la forme de la cuvette qui contient aisément l'étendue du terrain de football de dimension internationale et la piste d'athlétisme de 400 mètres.

▪L'église Saint-Pierre

S'inspirant de ses esquisses pour une église au Tremblay en 1929, Le Corbusier conçoit un projet de plan carré sur quatre niveaux desservis par une rampe. Les sacristies, le presbytère, les salles de catéchisme occupent les niveaux bas, l'église proprement dite se trouvant aux deux derniers niveaux, sous le cône tronqué qui lui sert de clocher-signe. Le cône, défini comme une coque hyperbolique, s'inspire également de l'étude du Tremblay, réinterprétée ici grâce à l'expérience du palais de l'Assemblée à Chandigarh en Inde (1953-1961). Cette « cheminée de centrale nucléaire », membrane mince de béton, est volontairement laissée brute de décoffrage; une dalle inclinée ovoïde percée de deux canons à lumière ferme son sommet. Grâce à de fines fentes de lumière ménagées à la base de la coque, le visiteur ressent une impression de légèreté qui contraste avec la masse du cône.

A son décès en 1965, Le Corbusier avait laissé un avant-projet sommaire. La mise au point du projet d'exécution et la construction fut confiée à José Oubrierie qui avait suivi et dessiné le projet au sein de l'atelier Le Corbusier. Après de multiples péripéties dues au manque de financement, l'église sera finalement terminée en 2006. Malgré quelques modifications apportées au projet initial, la réalisation de J.Oubrierie sera conforme à l'esprit corbuséen. En revanche, le socle a changé d'affectation. Saint-Etienne Métropole, nouveau maître d'ouvrage, depuis 2002, le dédie à une annexe du musée d'art moderne de Saint-Etienne.

I- Un projet d'inscription universel et thématique

▪L'unité d'habitation

Située à quelques centaines de mètres sur les hauteurs de la ville, l'unité d'habitation ne fait pas partie du centre civique, mais elle complète ce site qu'elle domine et marque visuellement. Elle se rapproche de la Cité radieuse de Marseille par ses dimensions imposantes (131 mètres par 21 sur 50 mètres de haut) et sa capacité (2 000 habitants pour 414 appartements) En revanche, si l'on considère son parti technique, son financement et son équipement, elle appartient davantage au type de Rezé-les-Nantes. Monté sur des portiques disposés toutes les deux travées, le sol artificiel supporte l'ossature en béton armé répartie en trois tronçons séparés par deux joints de dilatation. Le système de voiles orthogonaux porte les planchers et assure en même temps le contreventement. Au centre, la tour des ascenseurs, ancrée au sol, aide à rigidifier l'ensemble. Les planchers des dix-sept étages, distribués par six rues intérieures, sont de simples dalles de béton. En dépit des compressions budgétaires incessantes qui voient la suppression de la rue commerçante, puis du décès de Le Corbusier pendant les travaux, l'unité est achevée grâce à A.Wogensky. Elle est équipée d'une école maternelle sur le toit-terrasse.

Chacun des équipements du centre civique représente les idées que Le Corbusier a inlassablement énoncé sur la ville contemporaine, à savoir : la culture de l'esprit, la culture du corps, l'art sacré et l'habitat. Seul le capitole de Chandigarh offre un site plus riche en œuvres de Le Corbusier. L'engagement de l'architecte pour le centre civique ne se démentit jamais pendant les sept années qui séparent la commande que lui passe Eugène Claudius Petit en 1958, de son décès en 1965. Le centre civique au sein de la cité de Firminy-vert constitue un espace rare de l'application des théories de l'architecture et de l'urbanisme corbuséen et du mouvement moderne en général.



© Jaques Geneste / Ville de Firminy / FLC

Liste des visuels disponibles

Chapelle Notre-Dame-du-Haut © FLC ADAGP photo O. P. Kolowski

Immeuble Clarté © FLC ADAGP photo O. Martin Gambier

Immeuble locatif à la Porte Molitor © FLC ADAGP photo O. Martin Gambier

Maison du Docteur Curutchet © FLC ADAGP photo O. Martin Gambier

Maison Guiette © FLC ADAGP photo O. Martin Gambier

Maisons du Weissenhof- Siedlung © T. Wolf, Gotha

Musée National des Beaux-Arts de l'Occident © FLC ADAGP photo O. Martin Gambier

Site de Firminy-Vert © Jacques Geneste / ville de Firminy / FLC

Villa Savoye © FLC ADAGP photo P. Koslowski

© Fondation Le Corbusier

II - Le Corbusier

- II- Le Corbusier
 - Biographie

Le Corbusier a connu de grands rivaux déclarait André Malraux dans son hommage posthume à l'architecte en 1965, mais ajoutait-il *aucun n'a signifié avec une telle force la révolution de l'architecture, parce que aucun n'a été si longtemps, si patiemment insulté.* Architecte, urbaniste mais aussi peintre, ensemblier, sculpteur avec Joseph Savina (1901-1983) et créateur de tapisseries, Le Corbusier se passionne pour tous les moyens d'expression. A la fin des années quarante il invente le *Modulor*, un nouveau système de mesure qui se voulait la synthèse entre les principes de compositions modulaires et ceux de la section d'or. Ses meubles, créés avec Charlotte Perriand (1903-1999) sont toujours édités par Cassina. Militant infatigable, il intellectualise chaque expérience et la traduit, non dans un langage abscons et prétentieux, mais dans des termes accessibles à tous. Cette clarté servie par un sens inné de la formule, proche du slogan publicitaire, possède une efficacité que l'on retrouve intacte dans la cinquantaine de livres qu'il publie de 1912 à 1966. A ce titre il fut le premier architecte médiatique du XXe siècle et certainement le plus médiatisé.

Un maître autodidacte

Sur sa première carte d'identité française délivrée en 1930, année de sa naturalisation, Charles Edouard Jeanneret-Gris, né à La Chaux De Fonds (Suisse) le 6 octobre 1887, est connu sous le pseudonyme de Le Corbusier, déformation du nom d'un aïeul qu'il emploie pour la première fois en 1920 pour signer ses écrits.

Né dans le berceau de l'horlogerie suisse, le jeune Jeanneret échappe au destin familial de graveur de boîtier de montre grâce à son professeur de dessin. Il n'a que 17 ans quand ce dernier lui obtient la commande de la villa Fallet (1906). De 1907 à 1916, il parcourt l'Italie, la Grèce et la Turquie où il découvre l'architecture antique et vernaculaire. Il enrichit ses voyages de séjours à Paris ou Berlin, rencontre Tony Garnier, séjourne brièvement dans l'agence d'Auguste Perret ou de Peter Behrens.

Mais c'est le choc intellectuel et artistique produit par l'acropole d'Athènes qui marque son voyage initiatique et lui inspire cette définition de l'architecture perçue comme *le jeu savant correct, et magnifique des volumes assemblés sous la lumière*. Énoncée pour la première fois dans *L'Esprit Nouveau*, la revue qu'il publie de 1920 à 1925, cette formule demeure encore l'une des clefs de son œuvre.

Lors de ses rapides séjours dans sa ville natale, Ch.E.Jeanneret multiplie ses expériences d'enseignant et d'architecte. Cette première période suisse s'achève par la construction de la villa Schwob (La Chaux-de-Fonds 1917) où, dans un style influencé par Perret, il applique pour la première fois le principe constructif DOM-INO dont il est l'inventeur.

Naissance d'un nouveau langage architectural

Le Corbusier propose en 1914 un système de construction en béton dont le principe se résume à une simple trame de poteaux portant des planchers et reposant, pour toute fondation, sur de simples dés. La trame permet de composer librement façades et plans. L'idée n'est pas originale mais, comme souvent dans son œuvre théorique, l'apport de Le Corbusier tient dans sa capacité à synthétiser et à simplifier jusqu'à l'évidence un principe ancien et à l'imposer avec force grâce à une schéma et une formule choc: "DOM-INO".

En 1917, Le Corbusier s'installe définitivement à Paris où il rencontre bientôt le peintre Amédée Ozenfant (1886-1966) qui le pousse vers la peinture "puriste". Ils en rédigent ensemble le manifeste intitulé "*Après le Cubisme*" (1918) où ils prônent l'emploi d'éléments invariants puisés dans un répertoire de formes simples et universelles. Progressivement la combinaison du système constructif "DOM-INO" et des principes esthétiques du purisme appliquée pour la première fois dans la villa Ozenfant (Paris, 1924), permet à Le Corbusier d'élaborer un nouveau langage architectural dont la légitimité réside, selon lui, dans le fait qu'il s'applique aussi bien au logement économique qu'à la villa de luxe. Le Corbusier plaide pour une architecture rationnelle et industrialisable où selon l'un de ses slogans parmi les plus célèbres *la maison est une machine à habiter*. Ces recherches se formalisent dans les projets de maison économique *CITROHAN* (1920-1922), ainsi baptisée en hommage à l'industrie automobile, et seront finalisées en 1927 dans l'énoncé des *Cinq points pour une architecture moderne*: plan libre, façade libre, pilotis, toit-terrasse et fenêtre en longueur.

II- Le Corbusier

Mais ces cinq points ne sont que des principes, dont le succès dépend du talent de l'architecte qui s'en empare: « *tant pis pour ceux à qui manque l'imagination* », déclare Le Corbusier. Son génie inventif se mesure surtout dans son exceptionnelle perception des espaces intérieurs. Comme l'écrira le grand critique Siegfried Giedion, le luxe ne réside plus dans l'exubérance du décor mais dans la qualité des espaces.

Totalement inconnu en 1916 à son arrivée à Paris, Le Corbusier acquiert une dimension internationale en moins de dix ans.

La construction de la villa Savoye (Poissy, 1931) marque l'apogée de cette période puriste ; mais elle coïncide avec celle de la Villa de Mme Mandrot au Pradet (1931) où Le Corbusier adopte une nouvelle direction en introduisant un rapport plus étroit avec le site et en adoptant des matériaux traditionnels sur lesquels la lumière joue différemment. Loin de se complaire dans un système, fût-il le sien, Le Corbusier se remet sans cesse en cause, cherche de nouveaux modes de composition plastiques et spatiales, dérouté ses contempteurs autant que ses disciples.

Dans cette période, il construit des villas et obtient également quelques grandes commandes, comme le Pavillon suisse (Paris, 1933), l'immeuble Clarté (Genève, 1932). Il donne des conférences dans le monde entier et publie d'innombrables articles et ouvrages qui s'imposent immédiatement comme des textes de référence à l'image de *Vers une architecture* (1923). Il contribue également activement en 1928 à la création des C.I.A.M, Congrès Internationaux d'Architecture Moderne.

Pendant la récession des années trente et après la seconde guerre mondiale, Le Corbusier se consacre d'avantage aux grands projets d'urbanisme, avec cependant quelques réalisations majeures, comme les maisons Jaoul (1955), la chapelle de Ronchamp, (1955) ou le Parlement de Chandigarh (1962).

Du module à l'ensemble

En 1952, Le Corbusier construit la Cité Radieuse de Marseille, première des cinq unités d'habitation qu'il réalisera. Le système constructif retenu dit *du casier à bouteilles*, consiste à construire des appartements à l'intérieur d'une ossature de poteaux et de poutres en béton armé. Les logements sont complétés de nombreux équipements collectifs. Mais comme son nom l'indique, l'Unité d'habitation n'est qu'un élément d'un ensemble plus vaste élaboré à l'échelle d'une ville.

Depuis le début des années vingt, cette dimension urbaine est omniprésente dans les recherches architecturales de Le Corbusier. Il se prononce alors pour la solution radicale de la « table rase », à l'image du plan de ville pour trois millions d'habitants de 1922 ou du plan Voisin pour Paris, tracés au cordeau, suivant un quadrillage rigoureux, découpés en zones d'activités distinctes. De nombreux livres ont jalonné cette réflexion originale: *Urbanisme* (1925), *Précisions* (1930), *La Ville Radieuse* (1935), etc. Volontairement provocatrices, ces propositions n'ont d'autre objectif que d'alerter l'opinion sur la situation catastrophique des grandes métropoles.

Ses recherches évoluent ensuite vers la définition d'éléments d'analyse et d'intervention universels qui permettent d'adapter ses propositions à des sites réels: Paris, Anvers, Barcelone, Rio, Alger, Saint-Dié, Meaux, Bogota et enfin Chandigarh. Dans la *Charte d'Athènes*, publiée en 1943, il définit avec les CIAM cinq fonctions élémentaires qui régissent l'organisation de la ville: habiter, travailler, se recréer, circuler, patrimoine.

Après la seconde guerre mondiale, Le Corbusier est nommé architecte en chef de la reconstruction de La Rochelle-La Pallice, mais son plan à long terme, inspiré de ces principes, ne sera pas appliqué. A Chandigarh, associé notamment à son cousin Pierre Jeanneret, Le Corbusier a enfin la possibilité d'appliquer l'essentiel de ces théories à l'échelle d'une ville. A la lueur de la réalité, Le Corbusier assouplit ses doctrines. Nul doute, comme l'affirme Ch. Perriand, qu'il les eût considérablement modifiées plus tôt si on lui avait confié une commande importante dès les années vingt.

Le 27 août 1965, Le Corbusier meurt à Roquebrune-Cap-Martin. Il y passait ses vacances depuis 1949 et s'y était construit un modeste cabanon de vacances en 1952. Il sera inhumé au cimetière de Roquebrune-Cap-Martin après des obsèques nationales dans la Cour Carrée du Louvre.

Gilles Ragot, docteur HDR en histoire de l'art, Professeur à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.

II- Le Corbusier

● La Fondation Le Corbusier

Aux origines de la fondation : la foi en l'art

Le Corbusier, soucieux d'éviter la dispersion de ses archives personnelles et professionnelles et de préserver sa collection d'œuvres plastiques, avait, avant sa disparition, jeté les bases d'une fondation à laquelle il devait léguer l'ensemble de ses biens. Reconnue d'utilité publique par un décret du 24 juillet 1968, la Fondation Le Corbusier est installée dans les maisons La Roche et Jeanneret, square du Docteur Blanche à Paris.

Les buts de la Fondation Le Corbusier sont, conformément à ses statuts :

1. de recevoir, acquérir, restaurer, conserver et faire connaître au public, par tous moyens appropriés (exposition, publications, conférences, colloques, films, etc.) les œuvres originales, notes, manuscrits, documents, biens et objets divers, notamment ceux qui lui sont remis, légués ou cédés par Le Corbusier et de son œuvre plastique, architecturale et littéraire ;
2. d'entretenir et de gérer à cet effet la maison dite « Maison La Roche », laissée en héritage par Raoul La Roche, mécène et ami de Le Corbusier ;
3. d'encourager, par tous moyens appropriés, la recherche dans l'esprit défini par l'œuvre écrite et construite de Le Corbusier ;
4. d'une manière générale, d'accomplir tous actes répondant aux objets désignés ci-dessus, à condition d'en respecter le caractère désintéressé.

La Fondation entretient et met en valeur le patrimoine familial : *Appartement-atelier de l'immeuble Molitor*, *Villa le Lac* à Corseaux, et les bâtiments qui s'y sont ajoutés : la *Maison La Roche*, siège de la Fondation dès son origine, et la *Maison Jeanneret*, acquise en 1970.

La Fondation détient la plus grande partie des dessins, études et plans originaux de Le Corbusier, ainsi qu'un fonds très important de manuscrits et de photographies. Elle conserve également un ensemble représentatif de son œuvre plastique : dessins, papiers collés, peintures, estampes, cartons de tapisserie, émaux ainsi que la plupart des sculptures qu'il a exécutées en collaboration avec Joseph Savina.

La Fondation veille à la conservation, à la réhabilitation et à la connaissance de l'œuvre construite de Le Corbusier. Outre la démarche entreprise auprès de l'Unesco de l'inscription des bâtiments sur la Liste du Patrimoine mondial, la Fondation met en œuvre des actions concrètes qui contribuent à la connaissance et à la pérennité de l'œuvre : réalisation d'un inventaire descriptif, actualisé de tous les bâtiments, création d'un réseau international des propriétaires, formation d'experts sur l'œuvre architecturale, organisation de séminaires « techniques », actions de sensibilisation en direction des architectes et des administrations en charge de la protection du patrimoine, coordination du réseau français et de ses correspondants internationaux.

Fondation Le Corbusier

Jean-Pierre Duport, Président
Claude Prelorenzo, Secrétaire général
Michel Richard, Directeur
Bénédicte Gandini, Chef de projet UNESCO
Paula de Sa Couto, Assistante de direction
Isabelle Godineau, Archives & Expositions
8-10 square du Docteur Blanche
75016 Paris
+ 33 (0) 1 42 88 41 53 www.fondationlecorbusier.fr

Relations avec la presse

Agence Catherine Dantan
Assistée de Briséis Leenhardt
38 rue Anatole France
92594 Levallois-Perret cedex
01 41 34 21 70/72 cdantan@yahoo.fr

III - Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO

- III- Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO
 - Procédure d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

La Convention du Patrimoine mondial, adoptée en 1972 par l'UNESCO, a été aujourd'hui ratifiée par 184 Etats. Cette Convention encourage la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur universelle. Elle institue une Liste des biens du patrimoine mondial. Ces biens représentent le patrimoine de l'Humanité et appartiennent à tous les peuples du monde. A ce titre, c'est un devoir de la communauté internationale d'en assurer la sauvegarde. La Liste du Patrimoine mondial comporte aujourd'hui 851 biens.

Politique définie par le Comité du patrimoine mondial

Selon le texte de la Convention, les biens inscrits sur cette Liste doivent être de valeur universelle exceptionnelle et attester de leur authenticité, les deux critères majeurs pour l'inscription.

D'abondants travaux de réflexion se sont développés au cours des années pour préciser et faire évoluer ces notions, ainsi que la capacité à préserver les biens inscrits.

En outre, la politique du patrimoine mondial est encadrée depuis plusieurs années par la « Stratégie globale ». Cette stratégie vise à rééquilibrer la Liste sur le plan géographique (plus de la moitié des biens inscrits dans le monde se trouvent dans la seule Europe), et par catégories de biens patrimoniaux (certains comme les biens naturels, le patrimoine industriel ou encore l'architecture du XXe siècle, sont encore peu représentés sur la Liste). Elle encourage aussi à opérer des regroupements de dossiers par thèmes sur plusieurs pays. Elle impose enfin des « quotas » aux pays, qui doivent limiter le nombre de dossiers déposés chaque année.

La « Liste indicative »

Tout bien doit d'abord être inscrit sur une Liste indicative, inventaire non exhaustif des biens susceptibles d'être proposés à l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial car ils présentent une valeur universelle exceptionnelle. Cette Liste est établie et déposée auprès de l'UNESCO par chaque Etat, et modifiable par lui à tout moment. Le Comité du Patrimoine Mondial a demandé aux Etats de mettre à jour leurs Listes indicatives et, à la suite du rapport périodique, les encourage à rechercher des convergences et à les harmoniser par thématiques ou par grandes régions.

La procédure de dépôt du dossier et l'inscription

Les dossiers d'inscription sont élaborés selon un modèle strict précisé dans un document de l'UNESCO.

A l'issue de ce travail d'élaboration, le Comité National des Biens Français du Patrimoine Mondial, co-présidé par les ministères en charge de la Culture et de l'Ecologie et l'ambassadeur, délégué permanent auprès de l'UNESCO, examine et donne un avis sur les candidatures, et l'Etat, responsable du choix définitif, les dépose auprès de l'UNESCO.

La procédure d'instruction à l'UNESCO consiste en un premier examen formel par le Centre du Patrimoine Mondial, puis en une expertise scientifique et technique par l'ICOMOS international - Conseil international des monuments et des sites, et l'UICN - Union mondiale pour la nature, qui établissent un rapport au Comité du patrimoine mondial.

La décision définitive est prise par les membres du Comité du patrimoine mondial (des représentants des Etats élus pour suivre l'application de la Convention) lors de la session plénière annuelle. Le site peut être inscrit, refusé ou renvoyé à l'Etat-partie pour des compléments d'information.

La date limite de dépôt des dossiers par les Etats au Centre du Patrimoine mondial est le 31 janvier de l'année en cours. La décision d'inscription est prise par le Comité du Patrimoine mondial en juin de l'année suivante. Un délai de 18 mois s'écoule donc entre le dépôt du dossier et la décision finale.

Les engagements du candidat au regard de la Convention

En signant la Convention, chaque pays s'engage à protéger son patrimoine national et mettre en place les politiques et moyens nécessaires. Il s'engage aussi, de même que les collectivités responsables des biens eux-mêmes, à assurer la préservation de l'intégrité et de l'authenticité des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial qui se trouvent sur leur territoire.

Adhérer à la convention du patrimoine mondial, c'est appartenir à une communauté internationale qui apprécie et sauvegarde les biens d'importance universelle incarnant un monde d'exemples exceptionnels de la diversité de la culture et de la richesse de la nature.

III- Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO

● Liste des membres du comité national des biens français

Co-présidents :

Christine ALBANEL

ministre de la Culture et de la Communication

Jean-Louis BORLOO

ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables

Membres :

Michel CLEMENT, directeur de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication

Jean-Marc MICHEL, directeur de la nature et des paysages, ministère de l'Ecologie, du Développement, et de l'Aménagement durables

François AYNARD, propriétaire de l'Abbaye de Fontenay

Jean-Pierre BADY, conseiller maître à la Cour des comptes

Alain CORBIN, historien, professeur d'université

Yves DAUGE, sénateur d'Indre-et-Loire

Yann GAILLARD, sénateur de l'Aube

Jean GUEGUINOU, ambassadeur de France auprès de l'UNESCO.

Pierre-Antoine GATIER, président de la **section française d'ICOMOS**
(*Comité international des monuments et des sites*)

Pascale HANNETEL, paysagiste conseil de l'Etat

Yves LUGINBÜHL, géographe, Centre national de la recherche scientifique

François LETOURNEUX, président d'**UICN – France**
(*Union mondiale pour la conservation de la nature*)

Brigitte MAZIERE, inspectrice générale de la construction

Sébastien MONCORPS, Directeur du Comité français pour l'UICN

Benjamin MOUTON, Président de l'Académie d'Architecture

Olivier POISSON, inspecteur général des monuments historiques

Léon PRESSOUYRE, professeur honoraire de l'université Paris I

Francis RAMBERT, directeur de l'Institut Français d'Architecture

Alice THOMINE, conservateur du patrimoine, Institut national d'histoire de l'art

III- Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO

• Liste des 31 sites français inscrits

- - 01 - Basilique et colline de Vézelay (1979)
- - 02 - Cathédrale de Chartres (1979)
- - 03 - Mont-Saint-Michel et sa baie (1979)
- - 04 - Palais et parc de Versailles (1979)
- - 05 - Grottes ornées de la vallée de la Vézère (1979)
- - 06 - Abbaye cistercienne de Fontenay (1981)
- - 07 - Arles, monuments romains et romans
- - 08 - Cathédrale d'Amiens (1981)
- - 09 - Palais et parc de Fontainebleau (1981)
- - 10 - Théâtre antique et ses abords et « Arc de Triomphe » d'Orange (1981)
- - 11 - Saline royale d'Arc-et-Senans (1982)
- - 12 - Église de Saint-Savin-sur-Gartempe (1983)
- - 13 - Caps de Girolata et de Porto et réserve naturelle de Scandola, calanches de Piana en Corse (1983)
- - 14 - Places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance à Nancy (1983)
- - 15 - Pont du Gard (1985)
- - 16 - Strasbourg - Grande île (1988)
- - 17 - Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Rémi et palais de Tau, Reims (1991)
- - 18 - Paris, rives de la Seine (1991)
- - 19 - Cathédrale de Bourges (1992)
- - 20 - Centre historique d'Avignon (1995)
- - 21 - Canal du Midi (1996)
- - 22 - Pyrénées - Mont Perdu (1997, 1999)
- - 23 - Ville fortifiée historique de Carcassonne (1997)
- - 24 - Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France (1998)
- - 25 - Site historique de Lyon (1998)
- - 26 - Beffrois de Belgique et de France (1999, 2005)
- - 27 - Juridiction de Saint-Émilion (1999)
- - 28 - Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes (2000)
- - 29 - Provins, ville de foire médiévale (2001)
- - 30 - Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret (2005)
- - 31 - Bordeaux, port de la Lune (2007)

